



Nouveaux Points d'Apport Volontaire

Mais aussi:



**BUDGET
2025**



TRAVAUX



CULTURE



**VIE DU VILLAGE
VIE ASSOCIATIVE**



Infos pratiques

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

45 place de la Mairie - 38260 Gillonnay
04 74 20 53 44
mairie@gillonnay.fr

Pour vos demandes de renseignements
d'urbanisme : urbanisme@gillonnay.fr

Pour déposer vos dossiers en ligne :
<https://bievre-isere.geosphere.fr/guichet-unique>

Le secrétariat est ouvert au public :

Lundi : 10h - 12h
Mercredi : 13h30 - 16h30
Vendredi : 10h - 12h et 15h - 18h

i Le Maire, les adjoints et le secrétariat
reçoivent sur rendez-vous.

NUMÉROS UTILES

École	04 74 20 24 27
Services périscolaires	04 74 20 31 03
Bibliothèque	04 74 20 52 23
Bièvre Isère Communauté	04 76 93 51 46
Service des eaux	04 74 20 86 73
SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18

LES BONS RÉFLEXES DU TRI

Pour que vos efforts ne soient pas vains !

- Pas besoin de laver ses emballages plastiques !**
Même s'il est tentant de rincer les emballages avant de les jeter, ce geste est à éviter. Il consomme de l'eau et de l'énergie inutilement.
RÉFLEXE : BIEN VIDER SES EMBALLAGES, SANS LES LAVER.
- Ne pas emboîter ou imbriquer les emballages**
Imbriquer un pot dans une barquette ? Mauvaise idée ! Les machines de tri ne les reconnaissent pas correctement, et ils risquent d'être écartés.
RÉFLEXE : METTRE SES EMBALLAGES VIDES ET SÉPARÉS DANS LE BAC.
- Pas de sacs fermés dans le bac jaune**
Les emballages doivent être jetés en vrac. Dans un sac fermé, ils ne seront pas triés ni recyclés.
RÉFLEXE : METTRE LES EMBALLAGES EN VRAC, DIRECTEMENT DANS LE BAC.
- Seuls les emballages vont dans le bac jaune, pas les objets !**
Un jouet cassé, une bassine, une brosse à dents... Ce ne sont pas des emballages, même s'ils sont en plastique ! Ils ne sont pas recyclables dans le bac jaune.
RÉFLEXE : NE JETER QUE LES EMBALLAGES, JAMAIS LES OBJETS.

RETROUVEZ LES INFOS DE LA COMMUNE

www.gillonnay.fr
 facebook.com/Gillonnay
 panneau pocket

DÉCHÈTERIES

Déchèterie des Charpillates à La Côte Saint-André

Lundi : 14h-18h (17h en hiver)
Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (17h en hiver)
04 74 20 33 03

Déchèterie du Liers à Nantoin

Lundi : 9h-12h
Mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 14h-17h
04 74 54 13 73

Déchèterie de St-Étienne de St-Geoires

Lundi : 14h-18h (17h en hiver)
Mercredi à samedi : 9h-12 et 14h-18h (17h en hiver)
04 76 93 44 16

DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte des déchets ménagers en porte à porte se terminera le 10 juillet 2025.

TRI SÉLECTIF

Six points d'apports sur la commune :

- place de la Vogue
- à l'ouest de l'usine SAFADI, rue de la Plaine
- carrefour rue de Battines / rue du Moulin
- allée du Pré Couchant
- Parking de l'école
- allée de la Soierie

Pour les vêtements et chaussures : casier spécifique, place de la vogue

DÉFIBRILLATEURS

Deux défibrillateurs sont disponibles sur la commune et accessibles en extérieur : Place de la Mairie et salle St Maurice.

BRUITS

Même en période estivale propice aux activités en extérieur, pensez au voisinage. L'arrêté préfectoral n°97-5126 stipule : ... les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Trop de recyclables dans la poubelle noire !

Et si on changeait ça ensemble ?

► Pourquoi bien séparer les déchets recyclables des ordures ménagères ?

Aujourd'hui encore, 33 % des déchets jetés dans les sacs noirs pourraient être recyclés. Un vrai gaspillage ! Papiers, cartons, plastiques (pots de yaourt, bouteilles, sachets...), tous ces emballages ont une seconde vie... à condition d'arriver au bon endroit : le bac jaune !

► Ce que ça coûte... à la planète et à la collectivité

Ordures ménagères

60 € / habitant / an

tri des emballages / papiers

12 € / habitant / an

Données 2023 Auvergne Rhone Alpes Mixte Rural



Chiffres issus d'une campagne de caractérisations simplifiées des ordures ménagères du SMICTOM de la Bièvre réalisée par Leko fin juin 2024 et sur des moyennes de poids d'emballages standard.

UN EMBALLAGE JETÉ DANS LA POUBELLE NOIRE COÛTE 4 FOIS PLUS CHER À COLLECTER ET À TRAITER QUE S'IL ÉTAIT TRIÉ CORRECTEMENT !
TRIIONS MIEUX, C'EST BON POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR LE PORTEFEUILLE COLLECTIF.



Chères gillonnoises, gillonnois,

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous à l'occasion de la sortie de notre bulletin municipal.

Ce numéro est, pour nous élus, l'occasion de vous présenter le budget prévisionnel 2025, le dernier de cette mandature, et de vous rendre compte de ce qui s'est passé sur la commune depuis le début de cette année.

L'élaboration de ce budget s'est révélée particulièrement complexe en raison de la promulgation tardive de la loi de finances 2025, intervenue le 15 février. Jusqu'à cette date, nous ne connaissions pas précisément le niveau d'effort demandé aux collectivités territoriales dans le cadre de la maîtrise des finances publiques.

Heureusement, l'État et le département ont finalement maintenu leur soutien financier aux communes. Pour Gillonnay, ces dotations représentent 25 % de nos recettes de fonctionnement et 65% de nos recettes d'investissement, un appui essentiel à notre fonctionnement.

Néanmoins, nos dépenses continuent d'augmenter malgré nos efforts constants de gestion rigoureuse au quotidien. Cette année, notre excédent de fonctionnement s'établit à 42 000 €, reflétant la tension budgétaire à laquelle nous devons faire face.

Pour 2025 nous allons poursuivre et terminer les travaux de sécurisation de la RD73 entre le coloneau et la rue du bourg. L'aménagement des allées du cimetière pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite ainsi que l'aménagement d'une aire multi jeux à la place du terrain de tennis font partie des gros projets de cette année. Un changement important dans nos habitudes va s'opérer dès mi-juillet avec l'arrêt de la collecte des déchets ménagers en porte à porte. Gillonnay ainsi que 7 autre communes vont rejoindre les 38 communes déjà engagées dans cette démarche.

Concernant la vie associative, nos associations sont toujours aussi dynamiques et nous permettent de vivre de beaux moments de convivialité.

Sur le plan scolaire avec un peu moins d'une centaine d'enfants inscrits pour la rentrée prochaine nous perdons une classe ce qui complique l'organisation avec plusieurs niveaux d'élèves par classe.

Avant de conclure je voudrais rappeler à chacune et chacun que le bien vivre ensemble passe par le respect de l'autre dans notre quotidien. La période estivale est propice aux activités extérieures mais soyons attentifs à respecter nos voisins dans la pratique de nos activités de bricolage ou de loisirs.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un très bel été.

Jean-Paul JULLIEN-VIEROZ

BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de Gillonnay

Directeur de publication
Jean-Paul Jullien-Vieroz, Maire.

Conception
Aurélié Bregeon, Secrétariat de mairie

Rédaction et mise en page
Commission Communication

Photos
Jean-Paul Jullien-Vieroz, Véronique
Billamboz, René Perrot, Sou des écoles,

Comité de lecture
Commission communication

Couverture
Nouveaux Points d'Apport Volontaire

Impression
Imprimerie Rochat, St-Étienne de St-Geoirs.



Dans ce numéro :

Infos pratiques	p. 2	Social et Solidarité	p. 8
Le mot du Maire, Sommaire	p. 3	Culture	p. 9
Budget 2025	p. 4	Vie du village, vie associative	p. 10-11
Travaux et projets 2025	p. 5-6	Scolaire et Périscolaire	p. 12
Vie Communale	p. 7		



Budget 2025

LE VOTE DU BUDGET

Préparé comme chaque année lors de 2 commissions, le budget primitif 2025 a été adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 10 avril 2025.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET	818 667 €	1 222 056 €

Contenu du contexte économique et malgré l'augmentation des charges de fonctionnement le conseil a décidé d'appliquer une hausse de 1% sur les taux d'imposition.

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 10.78%

Taxe foncière bati : 83.36 %

Taxe foncière non bati : 63.92 %

Le produit fiscal attendu est de 414 015 €

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

	€	%
Charges générales (fournitures, entretien bâtiments/voirie, assurance...)	330 203	40.33
Charges de personnel	368 500	45.01
Charges financières	15 000	1.83
Virement section investissement	28 000	3.42
Amortissements	8 900	1.09
Autres charges (subv. Asso, participations interco, indemnités élus...)	68 064	8.31
TOTAL	818 667	

RECETTES

	€	%
Résultat de Fonctionnement excédentaire reporté	42 125	5.15
Produits des services (périscolaire, redevance domaine public...)	63 800	7.79
Impôts et taxes (taxe foncier bati/non bati)	478 201	58.41
Dotations (Etat, département, FCTVA)	204 291	24.95
Autres produits de gestion courante (location, bâtiments, rembt divers)	30 250	3.70
TOTAL	818 667	

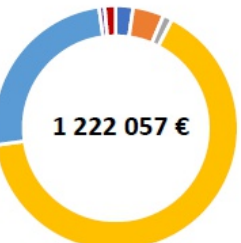
INVESTISSEMENT

DÉPENSES

	€	%
Solde exécution reporté	271 122	22.19
Frais d'études	10 000	0.82
Enfouissement (rte Dauphiné TE38)	59 160	4.84
Aménagement de sécurité RD73/City stade/ Aménagement cimetière/ Panneaux touristiques / création chemin...	797 971	65.30
Régularisations comptables	17 804	1.46
Remboursements emprunts et cautions	66 000	5.40
TOTAL	1 222 057	

RECETTES

	€	%
Virement section de fonctionnement	28 000	2.29
FCTVA	50 000	4.09
Taxe d'Aménagement	15 000	1.23
Subventions et dotations	796 353	65.16
Emprunts	306 000	25.04
Amortissements	8 900	0.73
Cession	17 804	1.46
TOTAL	1 222 057	



Programme investissement 2025

- 1-Poursuite des travaux de sécurisation de la RD73 entre le coloneau et la rue du bourg
- 2- Aménagement des allées du cimetiere pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et mise en valeur du monument aux morts
- 3- Réaménagement du terrain de tennis en un terrain multi sports.
- 4- Réaménagement de la cuisine de la salle des fêtes
- 5- Sécurisation du batiment école mairie





VOIRIE

CHEMIN DE MORELIÈRE ENFOUISSEMENT LIGNE MOYENNE TENSION - ANTENNE

Fin février ont eu lieu des travaux d'enfouissement d'une ligne de moyenne tension afin d'alimenter une antenne installée sur le territoire de La Côte St André, chemin de Parady, à partir de la ligne qui passe sur le haut de la rue de l'Eglise. Les travaux sont pris en charge par Enedis.



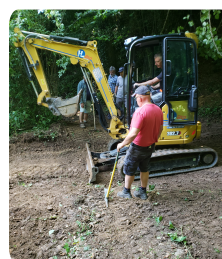
CHEMIN DE BOSSE

Élargissement de l'allée de Bosse sur 50 m pour desservir les parcelles constructibles.



GOULET

Réfection et reprofilage du sentier du Goulet pour organiser l'écoulement des eaux pluviales et protéger les habitations, tout en améliorant la qualité du cheminement des randonneurs.



ESPACES VERTS

TAILLE DE PRINTEMPS

Au début du printemps, les employés communaux ont effectué la taille des platanes sur la place de la mairie, la place de l'église et la place de la Vogue.



Travaux sécurisation RD 73 Traversée de Gillonnay

À partir du lundi 16 juin et jusqu'à fin juillet l'entreprise Chambard revient sur la commune pour poursuivre les travaux de sécurisation de la RD 73 entre la rue du Moulin et la rue du Bourg.

La route sera barrée pour permettre à l'entreprise de travailler en toute sérénité mais elle restera accessible aux riverains.

L'ensemble des bus scolaires et la ligne T56 reliant La Côte-Voiron ne seront pas impactés par les travaux.

La ligne 51 reliant La Côte -Grenoble empruntera la déviation mise en place par le département mais l'arrêt « le village » est maintenu.

Du 27 juillet au 08 août l'ensemble de la chaussée entre la rue du Coloneau et la rue du Bourg va être refaite par le département et sera également interdite à la circulation sauf pour les riverains.

Pendant toute la durée des travaux, une déviation est mise en place par le département pour les véhicules arrivant de St Hilaire de la Côte ou de la Côte st André.

Pour les habitants de Gillonnay merci d'emprunter les voies communales parallèles pour se rendre d'un bout à l'autre du village.

Nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée par ces travaux mais ils sont nécessaires pour améliorer la qualité de nos infrastructures routières et notre sécurité.

BATIMENTS

RÉNOVATION SALLE DES FÊTES

Pendant les vacances de Février, les employés communaux ont profité de la baisse de fréquentation de la salle des fêtes pour la repeindre avec des couleurs plus claires pour le bien-être des nombreux utilisateurs.



SALLE AUTOMNE ENSOLEILLÉ

À la demande de l'Automne Ensoleillé, la pose d'un plafond insonorisé va être réalisée par le service technique, pour rendre plus agréable l'utilisation de cette salle particulièrement bruyante. Une vingtaine d'anciens l'utilisent régulièrement pour des jeux de société ou des repas partagés.



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Du changement dans la collecte des déchets ménagers.

La transition du mode de collecte des ordures ménagères, du porte-à-porte vers l'apport volontaire, démarré en mars 2024, se fait par étapes et de façon progressive. Actuellement, 38 communes du territoire bénéficient déjà de la collecte totale en apport volontaire.

À partir du 14 juillet 2025, 8 nouvelles communes profiteront du dispositif dont GILLONNAY.

L'objectif est de compenser et d'anticiper la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) imposée par l'État et prélevée sur les tonnages de déchets enfouis.

Celle-ci représentait pour la collectivité un coût de 25 € par tonne de déchets en 2020, 59 € la tonne en 2024 et 65 € la tonne en 2025.

Tout en garantissant une bonne qualité de service, cette évolution permettra une meilleure maîtrise du coût de la collecte et du traitement des déchets sur le long terme pour Bièvre Isère et pour ses habitants.

L'économie annuelle est estimée à 500 000 euros. La généralisation et l'optimisation du tri des déchets permettront en outre de valoriser plus de déchets via les filières de recyclage tout en réduisant les tonnages envoyés à l'enfouissement.

Bon à savoir :

Je suis une personne à mobilité réduite/je suis une personne âgée, comment puis-je faire pour me débarrasser de mes déchets ?

Bièvre Isère, en lien avec les communes du territoire, a mis en place une collecte solidaire à destination des personnes à mobilité réduite, âgées ou isolées. Ce service est soumis à des critères d'éligibilité. Les habitants qui souhaitent bénéficier de ce service sont invités à prendre contact avec le secrétariat de mairie.

Quelle est la capacité maximale des sacs-poubelles à jeter dans les conteneurs gris ?

Les conteneurs gris, destinés aux ordures ménagères, sont dotés de trappes pouvant accueillir des sacs d'une capacité maximale de 100 litres. Attention cependant, le dépôt des déchets en vrac dans les conteneurs gris est interdit ! En revanche, pour les emballages, le papier et le verre, leurs dépôts se font en vrac (et non en sacs) pour en faciliter le tri et le recyclage.

Pour en savoir plus : <https://www.bievre-isere.com/wp-content/uploads/2025/06/Mise-en-place-de-lapport-volontaire-Foire-aux-questions-V4.pdf>



Six points ont été retenus sur la commune :

- place de la Vogue
- rue de la Plaine, vers usine SAFADI,
- carrefour rue de Battine/rue du Moulin
- allée du Pré Couchant
- parking de l'école
- allée de la Soirie





VOEUX DU MAIRE



La cérémonie des vœux a rassemblé de nombreux Gillonnois, l'occasion pour le Maire, Jean Paul Jullien-Vieroz de faire le bilan des actions conduites en 2024 et de présenter les projets de 2025, en présence des conseillers municipaux, et des enfants du CME. Le Président de Bièvre Isère Communauté, Joël Gullon, a présenté les différentes actions et projets de l'intercommunalité. À l'issue de cette cérémonie, les nouveaux habitants étaient accueillis avec la remise du livret de la commune.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

En présence d'une centaine de personnes, la commémoration du 8 Mai 1945 de ce 80ème anniversaire a été marquée par une cérémonie sobre toute empreinte de recueillement et de sens du souvenir. Avec la participation de l'Eveil de Sardieu, les honneurs étaient rendus par les porte-drapeaux des différents représentants d'anciens combattants (Umac, Fnaca), d'anciens pompiers et de jeunes sapeurs-pompiers.

Après un mot d'accueil par le maire, les enfants du CME ont procédé à la lecture d'un poème de Paul Eluard "Liberté". La cérémonie officielle a ensuite démarré avec la lecture des messages officiels, le dépôt de la gerbe du souvenir et la Marseillaise entonnée par les enfants. Le verre de l'amitié a clôturé la cérémonie.



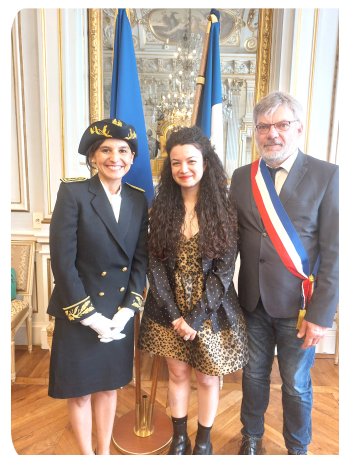
CÉRÉMONIE DE NATURALISATION

Vendredi 2 avril, en la préfecture de l'Isère, Charlène Duquesnay, sous-préfète, a remis solennellement leur décret de naturalisation française à 51 personnes. Parmi ces nouveaux citoyens figurait Mme Narjis Benarbia de Gillonnay.

Fin juin, une nouvelle cérémonie permettra à deux nouvelles personnes de Gillonnay d'être naturalisées française : Mmes Sunita Avdulji et Fosibelson Rafenomanantsao.

L'acquisition de la nationalité française représente bien plus que l'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité. C'est l'adhésion à un projet collectif fondé sur les valeurs républicaines essentielles : la liberté (de pensée, d'expression et de croyance dans le respect de la laïcité), l'égalité (garantissant les mêmes droits et devoirs à tous les citoyens quelles que soient leurs origines), et la fraternité (ce lien qui unit tous les Français malgré la diversité de leurs parcours).

Bienvenue dans la communauté nationale française.



UN PRESOIR PLACE DE LA MAIRIE

Dans les dépendances de la maison du Bercail, trônait un très gros pressoir témoin des activités passées au sein du village.

Offert à la municipalité par le Bercail, il a été installé sur le parvis de la mairie. Sa réfection et sa protection sont en cours. Il nous rappelle qu'autrefois de nombreuses vignes étaient présentes sur la commune.





LA VIE DU BERCAIL

Lors de l'assemblée générale du Bercail Paysan du 22 mars 2025, l'association a présenté son projet d'habitat partagé (colocation pour 8 adultes en situation de handicap mental). Le permis de construire a été obtenu, il concerne les travaux de la maison et la création d'un espace eco-citoyen (à droite) dans lequel s'installera le service d'accueil de jour. (SAJ)



Représentation graphique de l'habitat partagé du Bercail paysan et de l'espace eco-citoyen

PLAN CANICULE

Les fortes chaleurs peuvent mettre en danger les personnes vulnérables. C'est pourquoi, chaque année, un plan canicule national est activé du 1er juin au 15 septembre.

À partir de 65 ans et/ou en situation de handicap, vous pouvez vous (faire) inscrire gratuitement dès à présent sur le registre Plan Canicule, en mairie ou en remplissant le formulaire sur le site de la commune.

Ce registre permet de contacter régulièrement les personnes inscrites dès lors que la Préfecture déclenche le plan départemental d'alerte et d'urgence canicule.

Le site www.vivre-avec-la-chaaleur.fr a pour objectif d'aider chacun à se préparer en amont des hausses de température, en proposant des contenus simples et concrets pour adapter ses habitudes au quotidien.



AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES NUMÉRIQUES

De plus en plus de démarches administratives se font en ligne et ce n'est pas toujours simple. Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez demander de l'aide en mairie.

Des personnes sont habilitées pour vous accompagner, il suffit de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

De plus à l'espace France service, à la Côte Saint-André, des conseillers sont là pour vous accompagner dans les démarches, sans rendez-vous.

Ce service de proximité abrite des permanences de nombreux organismes : Mission Locale pour les 16-25 ans, MSA, CPAM, CAF etc...

Espace France Services
24, avenue Jongkind
38260 La Côte Saint-André
04 74 20 31 57



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants de Gillonnay ont une fois de plus démontré leur engagement citoyen en participant aux différents événements de la commune : préparation d'animations pour le repas des aînés, création d'affiches pour Village Propre, tenue de permanences pour la « Boîte à jeux », réflexion sur le sens des commémorations avec une participation active aux cérémonies...

Afin d'enrichir encore leur apprentissage de la citoyenneté, le maire et son conseil municipal ont décidé de proposer, à tous les jeunes élus au CME, depuis le début de leur mandat, une journée découverte à Paris avec la visite du Sénat au mois d'octobre 2025. Cette expérience enrichissante permettra aux jeunes Gillonnois de mieux comprendre le fonctionnement de nos institutions démocratiques et de renforcer leur engagement citoyen.





THÉÂTRE

Tout au long de l'année, la salle des fêtes accueille régulièrement un large public à l'occasion de représentations théâtrales.

En janvier, la troupe amateur "Synopsis" de Salagnon a présenté une pièce pleine d'humour et de quiproquos signée Pascal Guillemaud. Les recettes de la soirée ont été reversées au Bercaïl Paysan.

En février, la MC2 proposait "La Petite Dolto", un spectacle mêlant théâtre et musique.

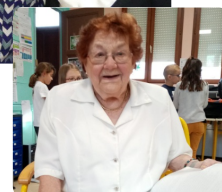
Au mois de mars, c'est la troupe "Atypik" qui a investi la scène avec une comédie de Vivier Lheraux.

Enfin, en mai, la compagnie Bièvre et Mots Liers a interprété "Hôtel des deux mondes", une œuvre d'Éric-Emmanuel Schmitt qui a emmené les spectateurs dans un univers étrange, entre rêve et réalité, entre vie et mort.



FILM INTERGÉNÉRATIONNEL

En partenariat avec la mairie et la commission Culture, les élèves de Fabienne Robini ont participé à l'automne au tournage d'un documentaire de la série "Quand j'étais petit.e", créé par Sophie Loridon. Après des ateliers cinématographiques, ils ont assisté à la projection du film le 15 mars, qui a rassemblé près de 200 spectateurs. Le public a apprécié le sérieux et la spontanéité des enfants, ainsi que les souvenirs des personnes interviewées, comme Rose Laurencin, Jean Petit, Monique Chambard et Anne-Marie Perrot. Le film est disponible sur la chaîne You Tube en saisissant "Quand j'étais petit à Gillonnay".



23e EXPOSITION AU LONG DE LA D73

Cette année, l'exposition traditionnelle est sortie des murs de Gyltiss. En plus des nombreuses œuvres installées dans l'ancienne usine, une installation "Jeu de lignes", prenait place sous la halle, place de la mairie. Invité d'honneur l'artiste numérique Kevin Ardito.





Vie du village, vie associative

L'AUTOMNE ENSOLEILLÉ

Le 1er février 2025, l'Automne ensoleillé a tenu son Assemblée Générale réunissant plus de 80 membres présents ou représentés sur 116 adhérents. Les coprésidents Jean François André et Jean Louis Favre, la trésorière adjointe Martine Gérard ont présenté les rapports et bilan 2024. Les projets 2025 incluent la reconduction des principales manifestations : ateliers sociaux, voyages, repas divers et activités hebdomadaires des mardis et jeudis.

Les élus présents ont salué l'engagement de l'association et l'importance de telles structures pour le bien être des aînés. L'assemblée a élu trois nouveaux membres au conseil d'administration : Elisabeth Chenavier, Mireille Guttin et Gilbert Bouget Lavigne et renouvelé les sortants. La réunion a été suivie de la remise de cadeaux aux titulaires des 90 et 80 ans : Marguerite Noel Baron, Bernadette Bouget Lavigne, Marie Meyer, Bernard Charles Pellat, Gérard Lossi, Daniel Saporito avant de passer à table. À noter la prise de responsabilité de Secrétaire Général de la Fédération par Jean François André.



GILLONNAY CYCLO CLUB

Le Dimanche 23 Février le club procédait à la reprise de la saison, avec comme premier temps fort la participation à l'accueil d'une étape du Paris-Nice à La Côte St André, Chapelle Notre Dame de Sciez, sous l'égide du Département et de la Communauté de Communes.

Au printemps, 27 membres du club ont participé au séjour au « Pré du Lac » à St Jorioz. Les parcours sur les hauteurs du lac d'Annecy ont été variés : Côte de Talloires, Col de la Forclaz, Col de Leschaux, Col de l'Epine, Col du Marais, Col de Bluffy, pique nique au Col de Tamié. Un programme varié, avec des propositions adaptées, à pied ou en vélo, avec ou sans assistance a donné satisfaction à l'ensemble des participants, dans la convivialité des moments de plaisir, sportifs ou culturels.

La saison d'été a commencé avec un séjour à Prémanon (Jura) et la participation à l'Ardéchoise.



SORTIE À LA CHÈVRERIE DE VIREALLE « CHEZ PAULO »

L'Automne Ensoleillé a réuni 58 membres pour une visite de la chèvrerie de Viresalle, accueillis par Paul et Alyssia Gachet, gérants passionnés de cette exploitation caprine. Créée il y a quatre ans, la ferme abrite environ 150 animaux (120 chèvres et 30 chevreaux), et s'appuie sur des équipements modernes, notamment un système de traite automatisée permettant de traire 120 chèvres en 40 minutes, deux fois par jour. La production de lait permet la fabrication artisanale de 1 000 fromages par semaine, vendus sur les marchés et auprès d'une cinquantaine de revendeurs et restaurateurs de la région.

Alyssia a également présenté sa gamme de cosmétiques au lait de chèvre, COSMETINE. Une gamme de produits cosmétiques au lait de chèvre, doux et naturels aux propriétés hydratantes, régénérantes et apaisantes. Une gamme élaborée de manière artisanale en collaboration avec un laboratoire Breton et disponible sur le site www.cosmetine.fr.

Par chance quelques uns ont pu assister en direct à la mise bas de deux chevreaux. Les participants ont pu emporter un échantillon de fromages à découvrir et à déguster. Les gérants, Paulo et Alyssia GACHET, accompagnés de Christel, ont été remerciés pour cette visite très enrichissante et instructive d'une exploitation locale de nouvelle génération ainsi que pour la sympathique collation offerte.





LES CONSCRITS



Les conscrits et le Comité des fêtes ont relancé la tradition du Lundi de Pâques sur la place de la mairie, rappelant l'époque où la vogue animait le cœur du village. Manèges, jeux pour enfants, trampoline et buvette ont attiré petits et grands.

Plus de 120 repas (boudins et brioches) ont été servis, bien au-delà des 80 réservations, et plus de 50 billets de jeux ont été offerts aux enfants. Une belle reprise festive, propice aux retrouvailles et à la convivialité.

AMICALE ANCIENS POMPIERS

Dimanche 26 Janvier, l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de Gillonnay a organisé sa vente de Boudins. Derrière les chaudières, une nouvelle équipe, des jeunes de la commune désireux de perpétuer la tradition de ce rendez-vous hivernal, ont proposé ce moment de convivialité et ont élaboré plus de 150 parts à partir de la recette transmise par les anciens.



LES AMIS DU JEUDI

Pour ses 25 ans, l'association a organisé le Challenge du souvenir le vendredi 7 mars, réunissant une trentaine de joueurs au boulodrome de La Côte Saint-André. La remise des prix s'est tenue en présence du maire Jean-Paul Jullien-Vieroz avant le repas à la salle Saint-Maurice.

Les vainqueurs, dont la meilleure féminine, ont été récompensés, ainsi qu'André Perraud et Robert Abel, membres fidèles depuis 25 ans. Un hommage a également été rendu à Pierrot Jaquier, René Charreton et Patrick Delbar, disparus depuis le dernier challenge.



ACCA - SAFARI TRUITES

Chasseurs et pêcheurs se sont unis pour une grande opération nettoyage de la serve du Moulin et de ses abords pour que le 30 mars se déroule le traditionnel Safari Truites.



SOU DES ÉCOLES

Le samedi 7 juin, le Sou des écoles a organisé la 4e édition de son Festi'mousse. Malheureusement, cette édition n'a pas rencontré le même succès que les précédentes, en raison d'une météo capricieuse et du long week-end de la Pentecôte. Malgré tout, environ 500 visiteurs ont répondu présents pour découvrir les nombreuses spécialités brassicoles proposées par les 14 brasseurs participants.

La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et festive, rythmée par les prestations de plusieurs groupes de musique qui se sont succédés tout au long de la journée.





ÉCOLE LES CHÂTAIGNIERS et ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Classe Neige



Atelier culinaire



La Mascotte



Vote Prix Nord Isère



Semaine jardinage



Atelier ludique
et coloré



Pâques création
de panier-lapin



Matinée ferme du lycée agricole de la Côte Saint-André



Food Truck au péri-scolaire



Visite du père Noël



Élevage de poussins



Visite expo Gyltiss

ÉCOLE

La rentrée de septembre 2025 s'accompagnera de changements importants pour notre école « Les châtaigniers ». Les effectifs ne permettant plus de maintenir les cinq classes actuelles.

La fermeture d'une classe entraîne le départ de Mme Mourichon Hélène, enseignante en classe de GS-CP. Par ailleurs, Mme Pescatore Sandrine, directrice et enseignante de la classe de CM, a obtenu sa mutation vers un autre établissement après onze années de service dévoué au sein de notre école.

La municipalité tient à exprimer sa profonde gratitude envers ces deux enseignantes pour leur engagement exemplaire auprès de nos enfants et leur contribution précieuse à la vie de notre école. Nous leur adressons nos meilleurs vœux pour la suite de leur parcours professionnel.

